

# La Chine à domicile, mais comme au resto

Qualité, rapidité et prix très abordable ont fait le succès de cette PME lausannoise dirigée par un restaurateur

**La Société Chinadomicile a été créée par Christophe Nicod il y a onze ans. Mais son chiffre fétiche vaut double, si l'on peut dire puisque son slogan est: 22 francs pour un menu livré en 22 minutes!**



De g. à dr., Christophe Nicod, Mme Wei Zhou et le chef Cheung Fat Leung.

PHOTOS: SP

Il n'a rien de chinois, si ce n'est un amour pour leur cuisine qui date de 1985, année durant laquelle il a obtenu sa patente à Pully pour prendre les commandes d'un restaurant chinois à Epalinges, puis aussi simultanément à Payerne, Grandson et Yverdon. Des établissements portant tous le nom de Sin Ma, mais dont il a dû se défaire contre son gré.

Se relevant plus vite qu'il n'est tombé, il crée, après avoir constaté que la gastronomie chinoise ne se porte bien qu'en fin de semaine, un service à domicile dont la qualité des mets doit être identique, si ce n'est meilleure, qu'au restaurant.

«Il y a eu très vite de la demande», explique le patron. Les cuisines, installées tout d'abord à Pully, sont maintenant à l'avenue de Montchoisi à Lausanne. Et Chinadomicile propose tous les jours cinq assiettes au choix, midi et soir. Les menus à 22 francs livrés garantis en 22 minutes ne valent que pour le midi et ceci uniquement dans l'agglomération lausannoise. Il comprennent une entrée, un plat et un dessert. «Nous effectuons également des repas d'affaires et des banquets et pour tous nos services, nous n'avons pas vraiment de rayon bien délimité», précise Christophe Nicod.

Aux fourneaux, un chef de Hong

Kong, Cheung Fat Leung assisté de Madame Wei Zhou de Shanghai. Ceux-ci concoctent des mets typiques et spécialités, tels que le canard rôti à l'orange ou le filet d'agneau au gingembre.

Une affaire lucrative? «Difficile, répond le patron. Ici, pour pouvoir assurer les coups de feu, il faut plus de personnel que dans un restaurant et nous ne pouvons pas compter sur les marges des boissons, puisqu'elles ne représentent que le 4% de notre chiffre d'affaires. De plus, nous avons des frais de véhicules car nous exécutons plus de 10 000 commandes par année.»

fdf